

**Arrêté du 10 septembre 2012 portant nomination des membres du jury de l'examen d'accès au stage professionnel de mandataire judiciaire**  
**NOR : JUSC1230701A**

La garde des sceaux, ministre de la justice,

*Vu le titre premier du livre VIII du code de commerce, notamment ses articles L. 812-3, R. 811-10, R. 811-11 et R. 812-6 ;*

*Vu l'avis du Conseil national des administrateurs judiciaires et des mandataires judiciaires en date du 21 juin 2012,*

ARRÊTE

**Article 1**

Sont nommés en qualité de membres du jury de l'examen d'accès au stage professionnel de mandataire judiciaire :

Président titulaire : M. Jean-Luc VALLENS, président de chambre à la cour d'appel de Colmar.

Président suppléant : M. Bruno DEBLOIS, conseiller à la cour d'appel de Versailles.

Membres titulaires :

M. Jean-Noël ACQUAVIVA, président de chambre à la cour d'appel de Paris.

M. Philippe ROUSSEL-GALLE, professeur de droit.

M. Pascal RUBELLIN, maître de conférences en droit.

M. Philippe FROEHLICH, mandataire judiciaire.

M. François LEGRAND, mandataire judiciaire.

Membres suppléants :

Mme Anne BEAUVOIS, conseiller à la cour d'appel de Versailles.

M. Augustin AYNÈS, professeur de droit.

M. Hervé LÉCUYER, professeur de droit.

Mme Marie-José FROMENT, mandataire judiciaire.

M. Bernard ROUSSEL, mandataire judiciaire.

**Article 2**

Le directeur des affaires civiles et du sceau est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice.

Fait le 10 septembre 2012.

La garde des sceaux, ministre de la justice et  
par délégation,  
Le directeur des affaires civiles et du sceau,

**Laurent VALLÉE**